

Édito

Avec la colère, l'inquiétude grandit

La parution au JORF du Décret d'annulation des crédits du budget 2024 a fait l'effet d'une bombe : 10 milliards d'euros d'économie pour le budget de l'État dont **716 M€ pour le seul ministère de l'Europe et des Affaires étrangères...** Et c'est l'ensemble du champ d'action du MEAE qui est concerné : la diplomatie, le consulaire, le culturel, la coopération et l'aide au développement !

En novembre 2023 lors du CSAM, l'administration annonce une augmentation du budget pour l'aide publique au développement, un plan d'augmentation des effectifs sur 4 ans et un véritable budget dédié à l'immobilier : « *Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères se dote, en 2024, d'un budget qui acte le réarmement de la diplomatie française, grâce à une hausse de ses moyens inédite depuis des décennies : +700 ETP et +22% de crédits d'ici 2027* ».

L'annonce du gouvernement pose la question de sa sincérité. Comment sommes-nous passés, en deux mois, d'un indispensable

réarmement de la diplomatie à son abandon, de la lumière à l'ombre ? N'était-ce qu'un leurre pour acheter la paix sociale ?

L'administration doit à présent s'expliquer : elle le doit aux organisations syndicales mais surtout à ses agents.

Comment justifier, à nouveau des coupes sombres, alors que le Ministère a déjà perdu 50% de ses effectifs durant les 30 dernières années, qui ont obéré sa capacité d'action et de réflexion en mettant à mal notre service public en France et de proximité à l'étranger et la santé et le bien-être au travail des personnels ?

C'est la raison pour laquelle **la CFDT-MAE exige la convocation immédiate d'un CSAM extraordinaire portant sur l'avenir du ministère, ses emplois et ses missions.**



CFDT-MAE :

- ♦ 57, bd des Invalides, 75700 Paris ☎ 01 53 69 35 12
- ♦ 11, rue de la Maison Blanche, 44036 Nantes cedex 01 ☎ 02 51 77 26 19

Mail : cfdt.mae@diplomatie.gouv.fr

Site : www.cfdt-mae.fr

Twitter : @CFDT-MAE

Issn 2259-6453



Des inquiétudes ...

...sur les recrutements ?

Une source d'inquiétude pour la CFDT-MAE, porte sur **qualité de vie et des conditions de travail**

(QVCT) pour nos collègues aussi bien en Centrale que dans nos postes à l'étranger. En effet, dans de nombreux postes la surcharge de travail est si importante que la perspective d'embauche de nouveaux agents était un signe reçu de manière positive.

En Centrale, la perspective d'un déménagement pour les agents de Convention vers Saint-Denis est aussi source de stress d'autant que l'administration est bien silencieuse préférant les bruits de couloir et les tracasseries tous azimuts au détriment du bien-être des agents.

« Annoncée par le Président de la République lors de son discours du 16 mars 2023 au Quai d'Orsay en conclusion des Etats généraux de la diplomatie, la dotation du ministère en ETP supplémentaires vise à permettre la mise en œuvre de l'agenda de la transformation de notre outil diplomatique.

L'augmentation de 700 ETP sur quatre ans des effectifs du MEAE se traduira, dès 2024, par la création de 165 ETP (...) qui s'inscriront dans le cadre des priorités érigées par le Président de la République :

* une diplomatie agile dans un monde en recomposition (...)

* une diplomatie des partenaires, (...)

* une diplomatie des biens communs (...)

* une diplomatie pour les Français, afin d'améliorer la qualité du service rendu aux Français de l'étranger (...);

* une diplomatie des talents : réorganisation de la fonction Ressources humaines, lancement d'une mission de préfiguration de l'Académie diplomatique et d'une réserve diplomatique citoyenne, (...) »*

Terminé le réarmement du Ministère ?

Terminé les promesses d'embauche ?

Que va-t-il se passer dans le **consulaire** où était prévu le renforcement des effectifs notamment dans les consulats où le manque d'ETP est criant, mettant nos collègues dans un état de stress et de surcharge de travail permanent ?

Que va devenir, en 2024, le mouvement engagé en 2023 sur le dédoublement et le renforcement des postes dans les **SGA** ?

Autre interrogation, quid du recrutement d'ADL et de postes de fonctions supports des Ambassades ? est-il aussi impacté ?

Des suppressions d'emploi sont-ils désormais à prévoir ?

Outre les 165 non-crétions d'ETP cette année, le MEAE va-t-il devoir supprimer des emplois supplémentaires à la Centrale ou au sein du réseau comme nous le craignons fortement compte tenu des 25 M€ d'économie à réaliser sur le Titre 2 (rémunérations des P105, 151, 185 et 209) ?

...sur les revalorisations

La question des IRE

Les collègues vont-ils continuer à postuler sur des postes dont le coût du logement et le niveau des prix ne permettent pas de vivre correctement ? Où ils sont obligés de s'éloigner de leur lieu de travail (ambassade, consulat ou institut français) et du lieu de scolarité de leur(s) enfant(s) pour avoir un logement décent et où le temps de transport devient de plus en plus difficile à gérer ?...

Très souvent les IRE ne sont pas suffisantes. Aussi on peut se demander ce que va faire l'administration face aux demandes répétées de révision de ces IRE. La colère dans de nombreux postes est vive face à une administration souvent sourde quant aux problèmes rencontrés par les collègues.

La question des grilles/ cadres salariaux

La question de la revalorisation des grilles et des cadres salariaux est une préoccupation majeure de la CFDT-MAE qui avait salué avec satisfaction une hausse des crédits en 2024, permettant ainsi une remise à niveaux d'un certain nombre de cadres salariaux souvent déconnectés de la réalité économique des pays.

Les conséquences on les connaît déjà : nos postes sont moins attractifs aujourd'hui et recruter devient un réel problème.

Sans parler de la **question du coût-vie**, problème toujours aussi épineux en particulier pour nos instituts français dont l'équilibre budgétaire est parfois bien fragile.

...sur l'immobilier

La réduction du budget du ministère va-t-elle avoir des conséquences sur les projets immobiliers tant en France qu'à l'étranger ?

En France, les travaux du QO seront-ils impactés tout comme le déménagement d'agents et de services à Carrefour Pleyel ? Ou au contraire est-ce que ces différents déménagements QO / Convention et Convention / Carrefour Pleyel ne seront pas affectés malgré les coûts exorbitants engendrés et sans compter les travaux d'aménagement du nouveau site ?

L'extension du **site nantais** est-elle remise en question ? Est-il envisagé de maintenir les réaménagements d'une partie du SCEC à Breil IV et l'installation de bureaux innovants à Breil I, projets pour lesquels des ateliers avec un cabinet de design ont déjà eu lieu ?

Et à l'étranger ? Pour lequel il était prévu une augmentation budgétaire importante pour les « gros » projets et l'entretien lourd de nos implantations. Et la sécurité de nos postes ? Que devient-elle ? Moins d'argent, moins de sécurité pour nos collègues mais toujours plus de stress... sans parler de la rénovation des logements !

Beaucoup de questions se posent à nous et à nos collègues aussi bien en France qu'à l'étranger et pour lesquelles l'administration semble bien muette : sidération sans doute aussi de son côté...

Pour la CFDT-MAE, il est urgent que l'administration communique et nous explique la manière dont elle va gérer cette baisse drastique de budget avant que les spéculations ne prennent le pas sur la réalité des choses.

...sur les opérateurs

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

L'objectif de 0,7% du RNB consacré à l'APD s'éloigne encore et encore ... puisque cette aide va être diminuée de plusieurs millions d'euros en 2024.

En effet, le programme 209 « Solidarité à l'égard des pays en développement » va diminuer de plus de 500 millions d'euros. Ce programme est associé au programme 110 « Aide économique et financière au développement » du ministère de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, qui lui aussi va diminuer de 200 millions.

Pour les opérateurs, la réduction a déjà commencé pour certains d'entre eux avec des subventions pour charges de service public (SCSP) revues à la baisse/rabotées ce qui entraînera automatiquement des arbitrages et des économies à réaliser.

La répercussion des réductions budgétaires, notamment sur un opérateur comme **l'institut français**, va très vite se faire sentir dans nos EAF, notamment pour les appels à projets qui sont « le fonds de commerce » de nos instituts et leurs permettent de mettre en place des programmes culturels et/ou des formations alors que leurs budgets sont bien souvent limités.

En plus de l'institut français, de nombreux opérateurs reçoivent des subventions de fonctionnement ou des crédits pour des programmes spécifiques ou ponctuels de la part du ministère : AEFÉ, AFD, Campus France, CFI, Expertise France, France Volontaires, qui assure la tutelle unique ou conjointe de ces différents organismes.

La CFDT-MAE aimerait savoir de quelle manière seront impactées les différentes politiques publiques dont les opérateurs sont chargés de mettre en œuvre ?



...sur Les programmes

On peut légitimement s'interroger sur le devenir de « **notre politique d'influence et l'image de la France dans le monde** » qui était soit disant « un enjeu majeur » du budget présenté en novembre 2023 au CSAM ?

Mais aussi sur le devenir des FEF ex-FSPI (Fonds équipe France) et des FAEC (Fonds d'appui à l'entrepreneuriat culturel) et sur

« Les contributions volontaires (qui) visent à renforcer l'action de la France dans les domaines du maintien de la paix et du renforcement de la sécurité internationale ainsi qu'à conforter notre présence et notre influence dans les enceintes multilatérales. Le soutien au recrutement de jeunes experts associés (JEA) dans les instances onusiennes ».

Loi de finances initiale 2024 : les promesses n'engagent que ceux qui y croient

Si la CFDT-MAE était plutôt satisfaite des annonces faites par l'administration en novembre 2023, la CFDT-Interco s'interrogeait déjà...

La CFDT dénonce l'arnaque budgétaire de la loi de finances 2024

Un projet de loi de finances adopté fin décembre pour être retoqué de 10 milliards d'euros le 22 février !

→ Le budget historique n'aura tenu que le temps des webinaires d'autocélébration, de la cérémonie des vœux du ministre, le temps de faire l'éloge du « réarmement » et de « l'agenda de transformation » du ministère et de s'en vanter.

Des millions promis envolés comme le principe de sincérité budgétaire pour l'action extérieure de l'Etat

→ Ce sont 174 millions d'euros de crédits dont plus de 23 millions d'euros au titre de la masse salariale qui se sont envolés.

La médaille d'or du budget le plus éphémère avant même l'ouverture des Jeux Olympiques !

→ Aujourd'hui on ne peut que légitimement se demander si ces crédits ont eu une réalité ou s'ils n'ont finalement servi qu'à faire briller les fêtes de fin d'année de nos plus hautes autorités ?

Les revendications de la CFDT face à ces annulations massives de crédits 2024

La CFDT demande des comptes à l'administration et toutes les précisions nécessaires sur les impacts à venir.

La CFDT exige des engagements fermes du Ministre sur l'avenir de nos missions et la pérennité de nos emplois.



Rédaction et conception :

Thierry Franquin, Nadine Monchau, Benoit Potot